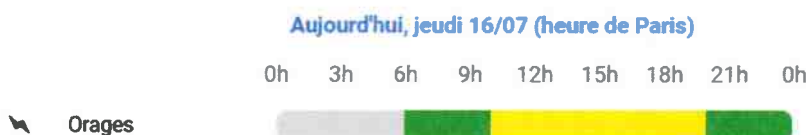


ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE ORAGE

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France



Jeudi 16 juillet 2026 :

Le ciel est très nuageux, avec des averses. Elles prennent localement un caractère orageux l'après-midi. Le vent reste faible dans l'ensemble.

Températures maximales : sur la moitié nord du département autour de 23 à 26 degrés. De 28 à 31 degrés sur le sud du département.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- La Météo : www.meteofrance.com
- Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr ,
<http://www.finistere.fr/Inforoute29>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 16 juillet 2026

Le préfet,
Pour le préfet,
La cheffe du service interministériel de défense et de
protection civiles



Sophie LE MAILLOT